



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Egalité
Fraternité



Votre dossier :

- Copie d'une pièce d'identité valide
- Curriculum Vitae
- 1 Copie des diplômes signés par vous
- Un « relevé de carrière » ciblé dans le domaine agricole (expériences professionnelles—woofing...)

Présentez votre projet en quelques pages manuscrites, tel qu'il est dans votre tête aujourd'hui (lettre de motivation)

Les + de la formation :

- un parcours individualisé à chacun
- une formation en partenariat avec les professionnels
- une formation dédiée à la construction du projet d'installation
- une exploitation sur le site avec 2 ateliers : un en caprin et un en viticulture
- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation

Un centre garantissant:

- le suivi administratif, pédagogique, individuel de chaque stagiaire
- Une possibilité d'hébergement (50 € la semaine et 16 € la nuitée) et de restauration sur site (5 € le repas du midi et du soir - 2 € le petit-déjeuner)

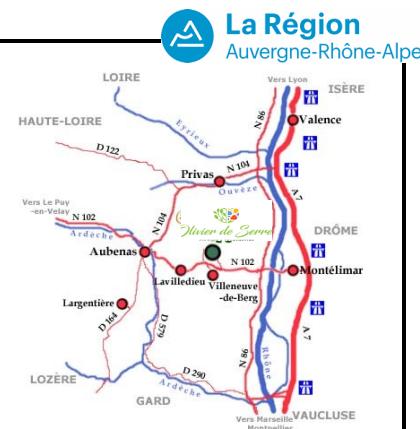
Renseignements & inscriptions :

CFPPA Olivier de Serres-
1062, chemin du Pradel

07170 MIRABEL

Tél : 04 75 36 71 80

cfppa.aubenas@educagri.fr
<http://epl.aubenas.educagri.fr>



DEVENEZ :

Responsable d'Entreprise Agricole

En obtenant un BPREA

Formation mixte
(principalement à distance et une partie en présentiel)



CFPPA Olivier de Serres

1062, chemin du Pradel

07170 MIRABEL

Tél : 04.75.36.71.80



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.



Objectifs	Etre en mesure de gérer une exploitation agricole. Accéder à la capacité professionnelle agricole permettant d'obtenir les aides à l'installation. Obtenir un diplôme de niveau 4
Public et Prérequis	Etre demandeur d'emploi ou salarié en reconversion professionnelle Avoir un projet d'installation réfléchi Avoir effectué une semaine de stage au minimum dans une exploitation
Statut pendant la formation	Stagiaires de la formation professionnelle
Durée	Parcours individualisé : partie à distance synchrone et asynchrone et/ou partie en présentiel (notamment lors des regroupements de votre production principale et/ou activités complémentaires) et 8 semaines en entreprise. Entrées et sorties en fonction de nos jurys permanents (un en juillet et un novembre)
Coût	Sur devis—Tarif rentrée octobre 2026 CPF - France Travail—Autofinancement—Autres OPCO : 17 € de l'heure stagiaire (présentiel) et 12 € de l'heure stagiaire (FOAD) VIVEA : 18 € de l'heure stagiaire (présentiel) et 15 € de l'heure stagiaire (FOAD) Voir les conditions générales de vente sur notre site internet : https://epl.aubenas.educagri.fr/
Admission	Dossier de candidature Entretien de positionnement
Individualisation de parcours	Parcours individualisé en fonction du projet- des diplômes acquis—de l'expérience professionnelle. Divers choix possibles de production principale et d'une ou plusieurs activités complémentaires
Indicateurs (données 2024)	Taux de satisfaction : 82,7 % Taux d'abandon : Aucun Taux de réussite : 96,4 % Taux d'insertion par rapport aux réponses reçues (à 3 mois) : 72,7 %



Programme de Formation

Diplôme organisé en 7 unités capitalisables

C1 — Se situer en tant que professionnel

- * Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- * Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

C2 — Piloter le système de production

- * Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- * Gérer le travail

C3 — Conduire le processus de production dans l'agroécosystème : en caprins, en arboriculture, en maraîchage, en viticulture et en volailles fermières (de chair et pondeuses)

- * Combiner les différentes activités liées aux productions
- * Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

C4 — Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

- * Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise
- * Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

C5 — Valoriser les produits ou services de l'entreprise

- * Commercialiser un produit ou un service
- * Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

C6 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

UCARE 1 : capacités professionnelles supplémentaires : UCARE A transfo ou UCARE B Services ou UCARE C Production

C7 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

UCARE 2 : capacités professionnelles supplémentaires : UCARE « libre » (y compris nouvelle UCARE A, B ou C) (à l'exclusion de ce qui est déjà traité dans le référentiel national et pas de redondance avec UCARE 1)

Les Ucares du centre : maraîchage, conduite de verger, pépinière arboricole, transformation fruits et légumes, viticulture, œnologie, accueil à la ferme, volailles fermières (chair et pondeuses), transformation fromagère,

Nouvelles pour 2025 : abattage d'arbres et atelier de petits fruits

D'autres Ucares sont possibles au sein de notre réseau d'établissements partenaires

Evaluation

Oraux d'explicitation liés à une situation professionnelle sur l'entreprise de stage ou par rapport au projet personnel

Composition du jury : 2 formateurs ou 1 formateur et 1 Professionnel